

NU-ENERGIKÄ™

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

(Ce document est bilingue français et anglais)

Nu-Energikä™ En dilution d'usage : page 2 à 5

Nu-Energikä™ Concentré : page 6 à 9

SAFETY DATA SHEET

In accordance with the Hazardous Products Regulations (HPR) (WHMIS 2015)

(This document is bilingual French and English)

Nu-Energikä™ At usage rate: page 10 to 13

Nu-Energikä™ Concentrate: page 14 to 17



InnuScience™

1777 rue Nobel, suite F
Sainte-Julie (Québec), J3E 1Z6, Canada
Tel. +1 (450) 922-4666
www.innuscience.com

NU-ENERGIKÄ™ EN DILUTION D'USAGE

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit	NU-ENERGIKÄ™ EN DILUTION D'USAGE
Code du produit	15632 / 15955 / 16312
Utilisation	Décapant à plancher écologique
Restriction d'utilisation	Non disponible
Fournisseur	
Nom	Innu-Science Canada Inc.
Adresse	1777, rue Nobel, suite F Sainte-Julie (Québec), J3E 1Z6, Canada
Téléphone	+1 450-922-4666
Fax	+1 450-922-7776
Email de contact	ali.kademi@innuscience.com
Tél. en cas d'urgence	Québec Centre antipoison (service 24 heures) Québec : (418) 656-8090 Autres régions : (800) 463-5060

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit

Classification SGH en conformité avec le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	catégorie 1
Corrosion cutanée/irritation cutanée	catégorie 2

Pictogrammes



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

Provoque de graves lésions des yeux
Provoque une irritation cutanée

Conseils de prudence

Prévention

Porter des gants et un équipement de protection des yeux.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Stockage

Aucun

Élimination

Aucun

Autres dangers

Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	(%) (poids/poids)
Amino-2 éthanol	141-43-5	1 - 5
Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	1 - 3

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.

Peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Appeler une CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets importants

Symptômes : Pas de données

Effets : Pas de données

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés : Ce produit n'est pas combustible. S'il est impliqué dans un incendie, utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions de feu environnantes.

Agents extincteurs inappropriés : Pas de données

Dangers spécifiques du produit dangereux : Pas de données

Produits de combustion dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire approprié et des vêtements de protection

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence : Porter un équipement de protection individuelle appropriée pour le nettoyage (gants et lunettes de sécurité).

Méthodes et matériel pour le confinement et de nettoyage : Nettoyer immédiatement les lieux contaminés. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention : Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter l'équipement de protection individuelle requis. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage : Conserver dans un endroit frais.

Incompatibilités : Conserver à l'écart des matières incompatibles décrites à la section 10.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement sur les produits dangereux (RPD)

Nom chimique	Règlement sur la santé et la sécurité au travail (RSST)			
	VEMP		VECD	
Amino-2 éthanol	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³
		3	7.5	6

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée.

VECD: Valeur d'exposition de courte durée.

Contrôles d'ingénierie appropriés : Sans objet

Mesures de protection individuelle



Voies respiratoires : Aucune protection respiratoire n'est nécessaire en général.

Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Yeux: Porter des lunettes de sécurité.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide incolore

Odeur : Inodore

Seuil d'odeur : Sans objet

pH : 10.0 - 11.5

Point de fusion / congélation : Pas de données

Point d'ébullition : Pas de données

Point éclair : Pas de données

Taux d'évaporation : Pas de données

Inflammabilité : Sans objet

Limite inférieure d'explosivité : Sans objet

Limite supérieure d'explosivité : Sans objet

Tension de vapeur : Pas de données

Densité de vapeur : Pas de données

Densité relative : 1.00 - 1.03

Solubilité dans l'eau : Miscible dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau : Pas de données

Température d'auto-inflammabilité : Pas de données

Température de décomposition : Pas de données

Viscosité cinématique : < 10 cSt

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune réactivité connue.

Stabilité chimique : La couleur du produit peut changer avec le temps, mais sans impact sur sa performance.

Risque de réactions dangereuses : Aucune connue.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et la lumière directe du soleil pour préserver la qualité du produit.

Matières incompatibles : Acides forts

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables : Ingestion - Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

DL50 > 5000 mg/Kg (orale/rat) (donnée calculée)

DL50 > 5000 mg/Kg (cutanée/rat) (donnée calculée)

Irritation et corrosion de la peau : Provoque une irritation cutanée.

Irritation et lésions oculaires graves : Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité pour certains organes cibles : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Cancérogénicité : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxique pour la reproduction : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis)

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique : Toxicité aiguë, CL50 (calculée) : > 100 mg/l

Écotoxicologie terrestre : Pas de données

Persistance et dégradation : Les ingrédients organiques sont facilement biodégradables selon les méthodes 301 de l'OCDE.

Potentiel de bioaccumulation : Non disponible

Mobilité dans le sol : Non disponible

Autres effets néfastes : Non disponible

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des résidus : Éliminer le contenu ou le récipient selon les recommandations du bureau régional de l'autorité environnementale ayant juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas réglementé pour le transport terrestre (TMD, DOT), aérien (IATA) et maritime (IMDG).

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La classification du produit et la Fiche de données de sécurité ont été élaborées conformément au RPD.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Innu-Science Canada Inc.

Tél. : +1 450-922-4666

Date d'émission : 05 septembre 2017

Date de révision : 22 février 2018

NU-ENERGIKÄ™ CONCENTRÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit	NU-ENERGIKÄ™ CONCENTRÉ
Code du produit	15632 / 15955 / 16312
Utilisation	Décapant à plancher écologique
Restriction d'utilisation	Non disponible
Fournisseur	
Nom	Innu-Science Canada Inc.
Adresse	1777, rue Nobel, suite F Sainte-Julie (Québec), J3E 1Z6, Canada
Téléphone	+1 450-922-4666
Fax	+1 450-922-7776
Email de contact	ali.kademi@innuscience.com
Tél. en cas d'urgence	Québec Centre antipoison (service 24 heures) Québec : (418) 656-8090 Autres régions : (800) 463-5060

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit

Classification SGH en conformité avec le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1

Pictogrammes



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Conseils de prudence

Prévention

Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenant/réceptacle conformément à la réglementation locale et nationale.

Autres dangers

Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	(%) (poids/poids)
Amino-2 éthanol	141-43-5	15 - 20
Sel sodique de l'acide octanesulfonique	5324-84-5	1 - 3
Éther monobutylique du diéthylène glycol	112-34-5	5 - 10

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.

Peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets importants

Symptômes : Pas de données

Effets : Pas de données

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés : Ce produit n'est pas combustible. S'il est impliqué dans un incendie, utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions de feu environnantes.

Agents extincteurs inappropriés : Pas de données

Dangers spécifiques du produit dangereux : Pas de données

Produits de combustion dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire approprié et des vêtements de protection

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence : Porter un équipement de protection individuelle appropriée pour le nettoyage (gants, des vêtements de protection et des lunettes de sécurité).

Méthodes et matériel pour le confinement et de nettoyage : Nettoyer immédiatement les lieux contaminés. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention : Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter l'équipement de protection individuelle requis. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage : Conserver dans un endroit frais.

Incompatibilités : Conserver à l'écart des matières incompatibles décrites à la section 10.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement sur les produits dangereux (RPD)

Nom chimique	Règlement sur la santé et la sécurité au travail (RSST)			
	VEMP		VECD	
Amino-2 éthanol	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³
		3	7.5	6

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

VECD: Valeur d'exposition de courte durée

Contrôles d'ingénierie appropriés : Sans objet

Mesures de protection individuelle



Voies respiratoires : Aucune protection respiratoire n'est nécessaire en général.

Peau : Porter des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Yeux : Porter des lunettes de sécurité.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide incolore

Odeur : Inodore

Seuil d'odeur : Sans objet

pH : 10.0 - 11.0 (solution à 1%)

Point de fusion / congélation : Pas de données

Point d'ébullition : Pas de données

Point éclair : Pas de données

Taux d'évaporation : Pas de données

Inflammabilité : Sans objet

Limite inférieure d'explosivité : Sans objet

Limite supérieure d'explosivité : Sans objet

Tension de vapeur : Pas de données

Densité de vapeur : Pas de données

Densité relative : 1.01 - 1.03

Solubilité dans l'eau : Miscible dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau : Pas de données

Température d'auto-inflammabilité : Pas de données

Température de décomposition : Pas de données

Viscosité cinématique : < 10 cSt

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune réactivité connue.

Stabilité chimique : La couleur du produit peut changer avec le temps, mais sans impact sur sa performance.

Risque de réactions dangereuses : Aucune connue.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et la lumière directe du soleil pour préserver la qualité du produit.

Matières incompatibles : Acides forts

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables : Ingestion - Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

DL50 > 5000 mg/Kg (orale/rat) (donnée calculée)

DL50 > 5000 mg/Kg (cutanée/rat) (donnée calculée)

Irritation et corrosion de la peau : Provoque de graves brûlures de la peau.

Irritation et lésions oculaires graves : Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité pour certains organes cibles : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Cancérogénicité : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxique pour la reproduction : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis).

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé (les critères de classification ne sont pas remplis)

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique : Toxicité aiguë, CL50 (calculée) : 10 - 100 mg/l

Écotoxicologie terrestre : Pas de données

Persistance et dégradation : Les ingrédients organiques sont facilement biodégradables selon les méthodes 301 de l'OCDE.

Potentiel de bioaccumulation : Non disponible

Mobilité dans le sol : Non disponible

Autres effets néfastes : Non disponible

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des résidus : Éliminer le contenu ou le récipient selon les recommandations du bureau régional de l'autorité environnementale ayant juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit est réglementé pour le transport terrestre (TMD, DOT), aérien (IATA) et maritime (IMDG).

Numéro ONU: UN2491

Appellation réglementaire : Éthanolamine en solution

Classe de danger : 8

Groupe d'emballage : III

Quantité limitée : 5 litres

Dangers environnementaux : Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La classification du produit et la Fiche de données de sécurité ont été élaborées conformément au RPD.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Innu-Science Canada Inc.

Tél. : +1 450-922-4666

Date d'émission : 15 décembre 2017

Date de révision : 22 février 2018